

Alors que les autorités régionales semblent se préoccuper de la sécurité des ports (mais surtout pour l'opération à hauts risques écologiques de PORT-La NOUVELLE) un incendie s'est produit dans le terminal roulier de PORT-VENDRES.

Tout près du tas de matériaux stockés depuis le creusement du port au printemps 2019, appelé « Tombeau de Vénus » par certains Port-vendrais qui le considère comme trésor archéologique alors que pour le Conseil départemental il ne serait constitué que de déchets.



Le creusement qualifié d'illégal par trois associations a fait l'objet d'une action auprès du procureur de la République. Le procureur a été muté et le dossier a été classé sans suite récemment ce qui a permis l'accès à un volumineux dossier dont FRENE 66 reparlera certainement.

On peut déjà révéler que les fameux blocs blancs vus par un habitant - aujourd'hui adjoint

municipal - ont bien existé, le témoignage du chef de chantier est aussi formel. Ces grands blocs architecturaux d'une demi-tonne selon l'entreprise ont bien été entreposés sur le quai de la douane - sans doute pour expertise avant de décider de leur destin - mais personne ne sait ce qu'ils sont devenus...

Il est vrai que les élus en charge du port n'ont pas été interrogés et que le service du Ministère de la Culture (DRASSM) interrogé par le procureur pense que le port antique se situait à ... Collioure, comme le temple d'Aphrodite d'ailleurs. Étonnant voire détonnant.



Heureusement les photos d'un grand nombre de blocs taillés existent, certains en calcaire ou marbre d'un blanc très pur qui confirment bien que le creusement sans précaution et sans étude d'impact autour de l'île primitive a été une grave erreur et un préjudice irréparable pour le patrimoine catalan.

C'est pourquoi, afin de limiter les dégâts, il a été demandé au gouvernement de protéger le précieux tas avant fouille complète et de ne pas donner suite à la demande de financement du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales auprès de l'État et de la Région. Celui-ci avec sa désinvolture habituelle réclame la somme de 700 000 euros HT pour mettre le tas à la décharge ! Les associations et de nombreux volontaires, jeunes et moins jeunes ont réclamé le droit de participer au tri de ce trésor, en plein air et avec des masques. C'est une action de sauvegarde culturelle, patrimoniale et historique qui honorerait les autorités, habituées à sortir le bulldozer dès qu'on parle de Culture.